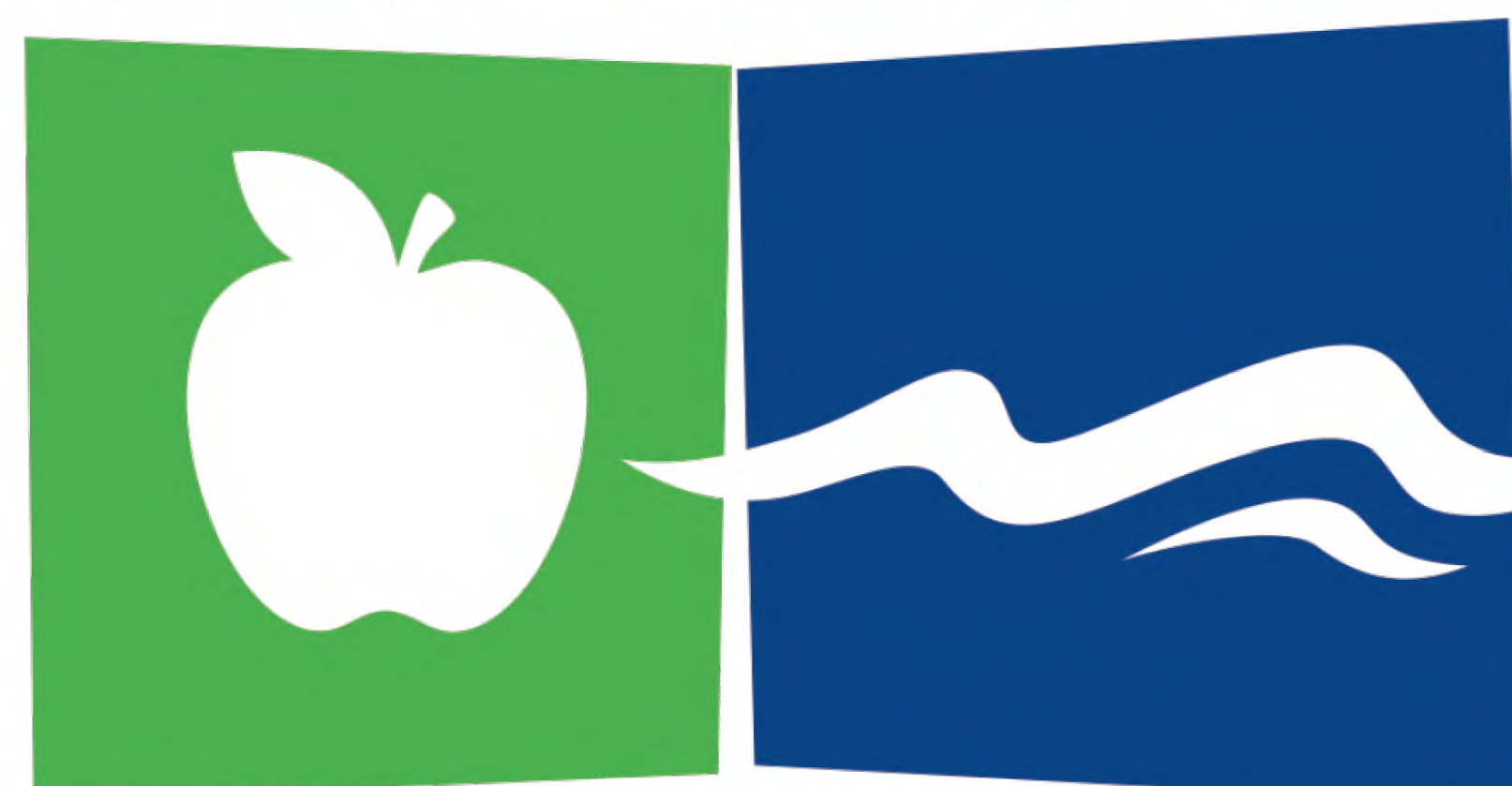


Calvados



LE DÉPARTEMENT

LE DÉPARTEMENT DU CALVADOS

une longue histoire !

En 1790, l'Assemblée constituante crée 83 départements, dont celui du Calvados. Les Archives du Calvados vous proposent de parcourir l'histoire du département à travers ses évolutions politiques et institutionnelles, y compris dans les transformations successives de ses bâtiments officiels.

De la création des départements français aux évolutions récentes de leurs missions en passant par les lois de décentralisation, vous découvrirez combien, en plus de deux siècles d'existence, le rôle de la collectivité départementale s'est trouvé profondément modifié.



Carte du Calvados vers 1840.



Le préfet Albert Hendlé et son cabinet vers 1910.



Hémicycle du Conseil départemental en 2021.
© Cliché : Laurent Besnehard

Exposition réalisée en 2021 par les Archives départementales du Calvados
Graphisme : Anaïs Blanc-Gonnet

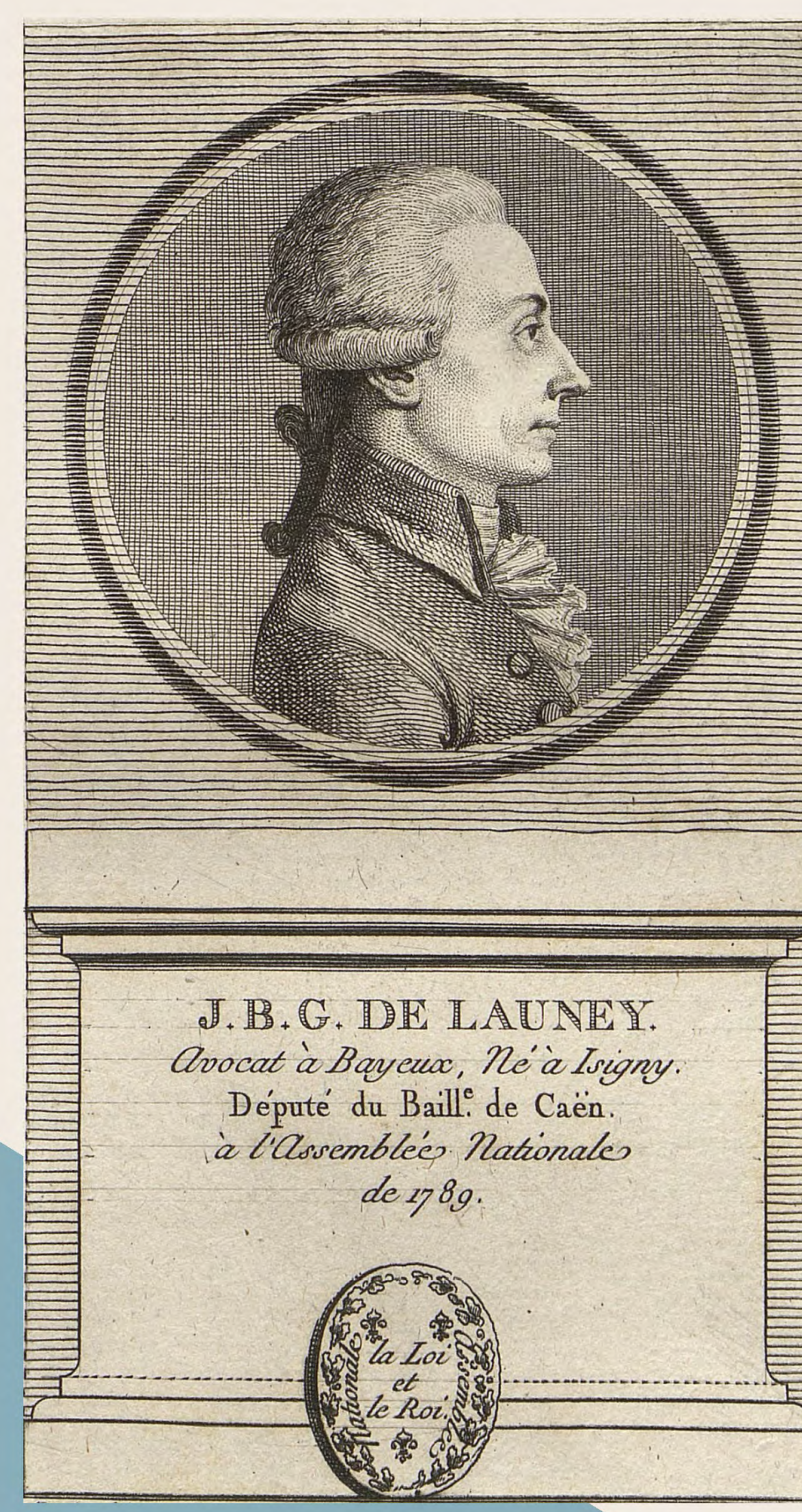
LA CRÉATION DU DÉPARTEMENT DU CALVADOS

4 mars 1790

L'Assemblée nationale constituante crée 83 départements français, dont le Calvados.

Un des acteurs de la réforme, le député de Rouen Jacques-Guillaume Thouret, est originaire de Pont-l'Évêque. L'ancien gouvernement de Normandie est divisé en 5 départements, dont le Calvados. Les départements sont eux-mêmes divisés en arrondissements, cantons et communes.

Le Calvados est une création sans lien avec les frontières d'Ancien Régime et à cheval sur trois anciennes intendances : Caen, Rouen et Alençon. Le nom de ce nouveau département doit donc être inventé de toutes pièces. Pour éviter le toponyme de « Basse-Orne », un temps envisagé, le député de Bayeux Jean-Baptiste Delauney (ou De Launey) propose de s'inspirer du nom de rochers au large d'Asnelles, et des légendes qui s'y attachent. Le toponyme de Calvados deviendra par la suite célèbre dans le monde entier grâce à l'alcool de pomme du même nom !



Carte du département du Calvados selon les décrets de l'Assemblée nationale (1791).

LE DÉPARTEMENT DU CALVADOS

au 19^e siècle

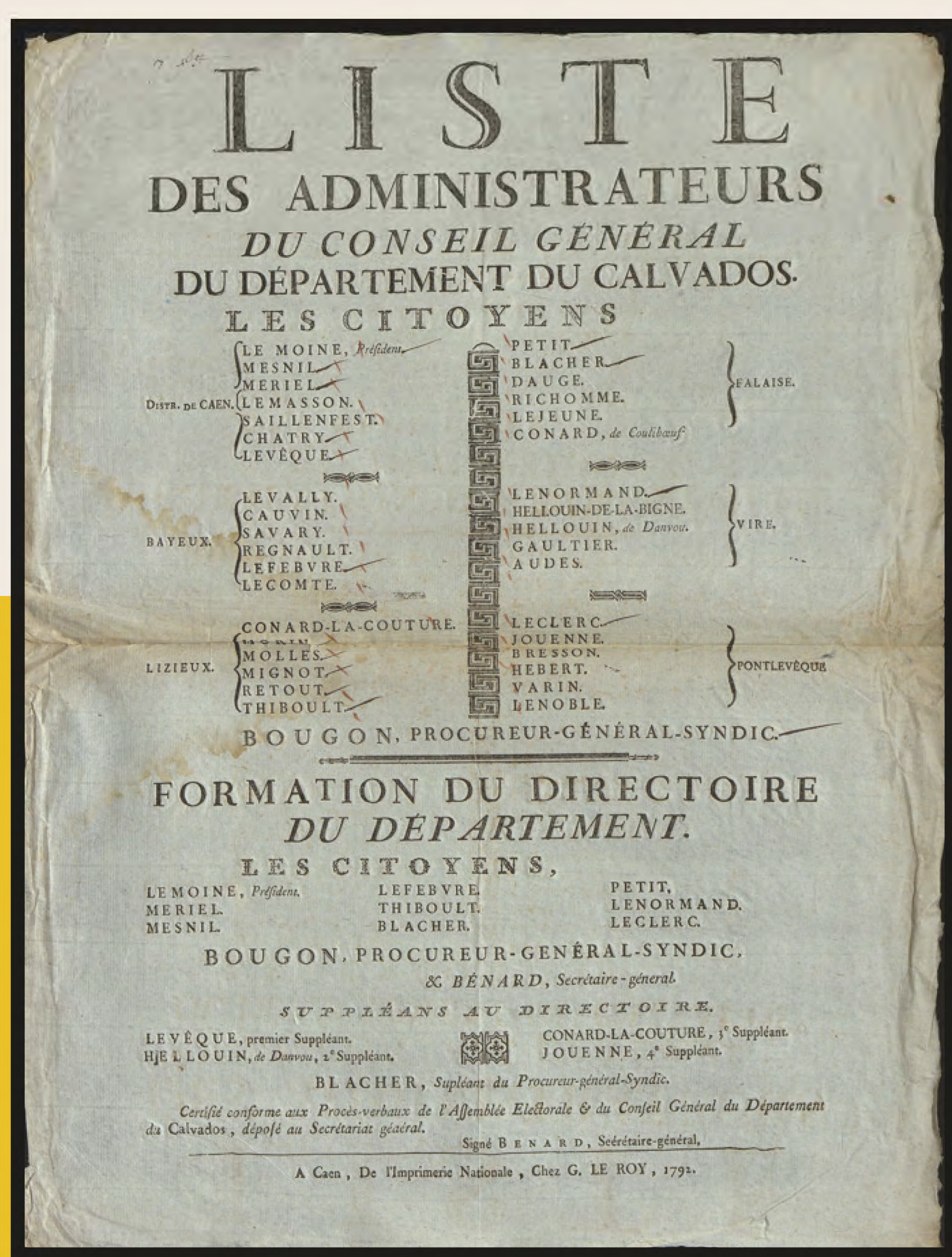


1800

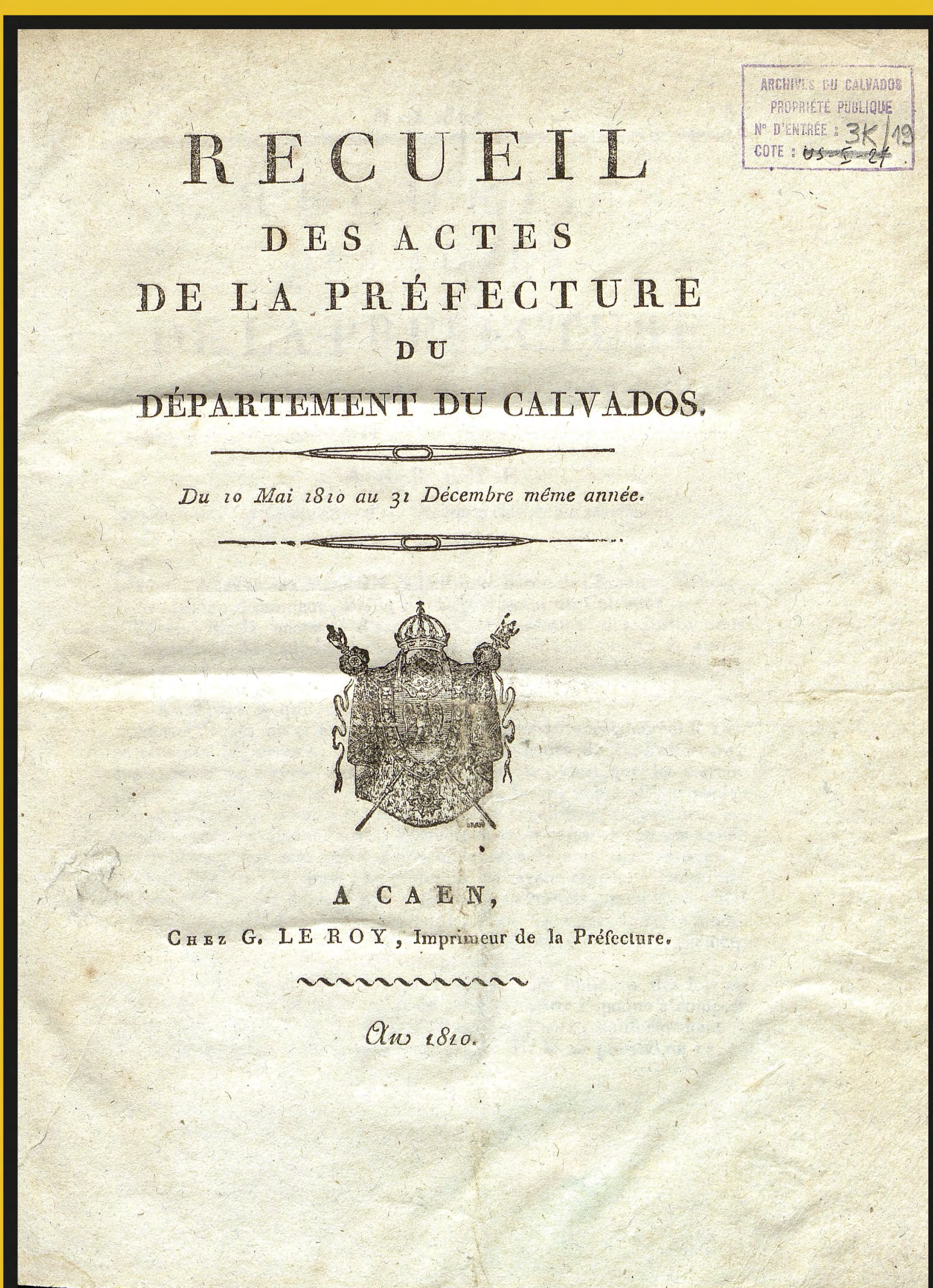
Napoléon nomme un préfet dans chaque département. Le premier préfet du Calvados est Jean Collet-Descotils.



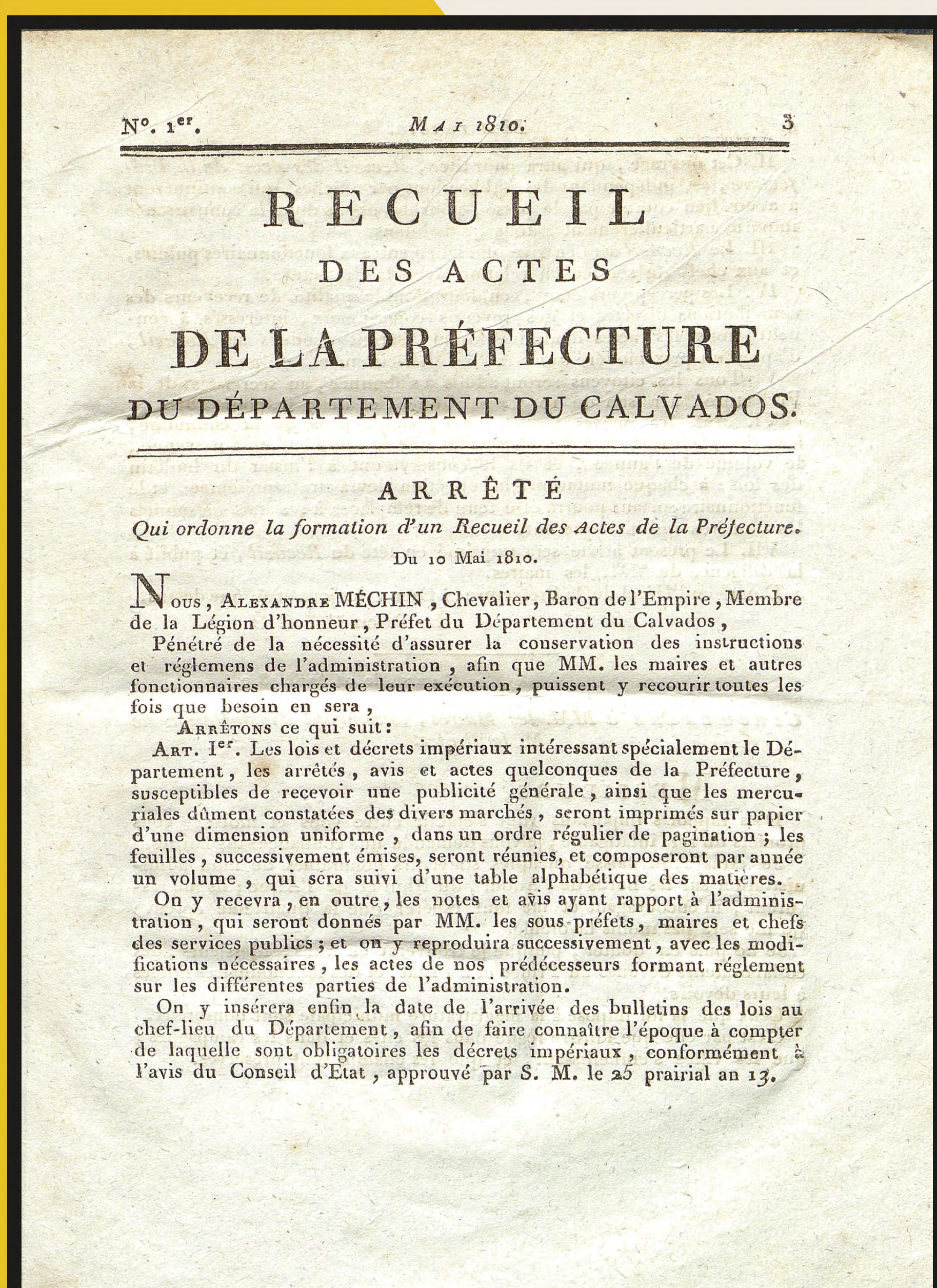
Le préfet du 19^e siècle a des pouvoirs extrêmement étendus. Napoléon I^{er} comme Napoléon III s'appuient sur ces hommes de confiance. Les préfets sont chargés de garantir l'ordre public et de suivre les grands projets de travaux : ouverture de la ligne de chemin de fer Paris-Cherbourg, aménagement de la côte, des routes et des ports. Les préfets emblématiques de cette période sont Charles-Ambroise Caffarelli (1801-1810), Alexandre Méchin (1810-1814) et sous le Second Empire, Renaud Tonnet (1853-1861).



1792



Premier recueil des actes de la Préfecture.



1810



Cliché : Nadar

3

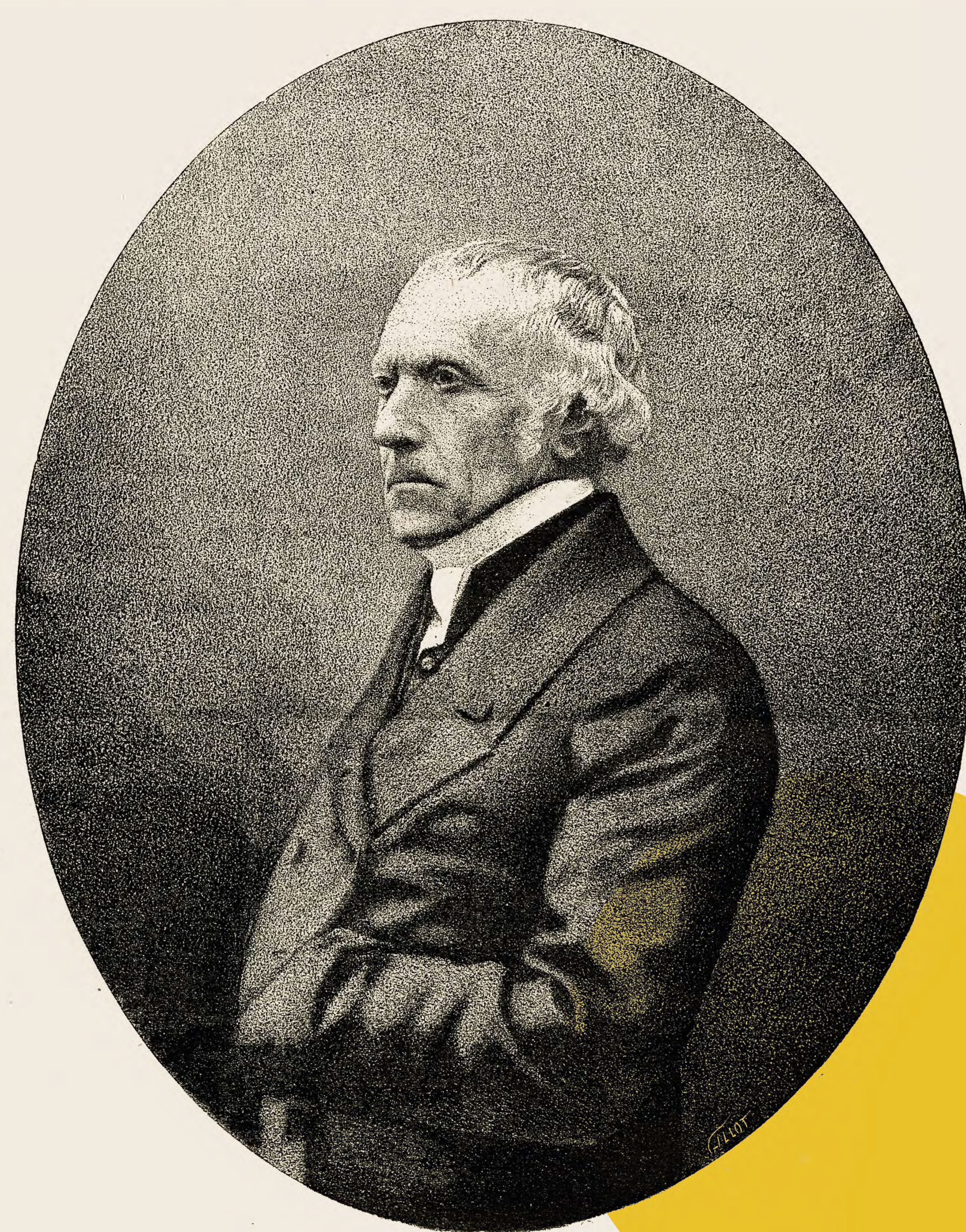
LE DÉPARTEMENT DU CALVADOS

au 19^e siècle

Au 19^e siècle, les départements sont des circonscriptions administratives et électorales, sans personnalité juridique. Ils sont administrés par une assemblée, le Conseil général, dont les membres sont élus au suffrage censitaire puis universel.

La figure politique importante du département est le député, qui cumule souvent ces fonctions avec celui de maire ou de conseiller général.

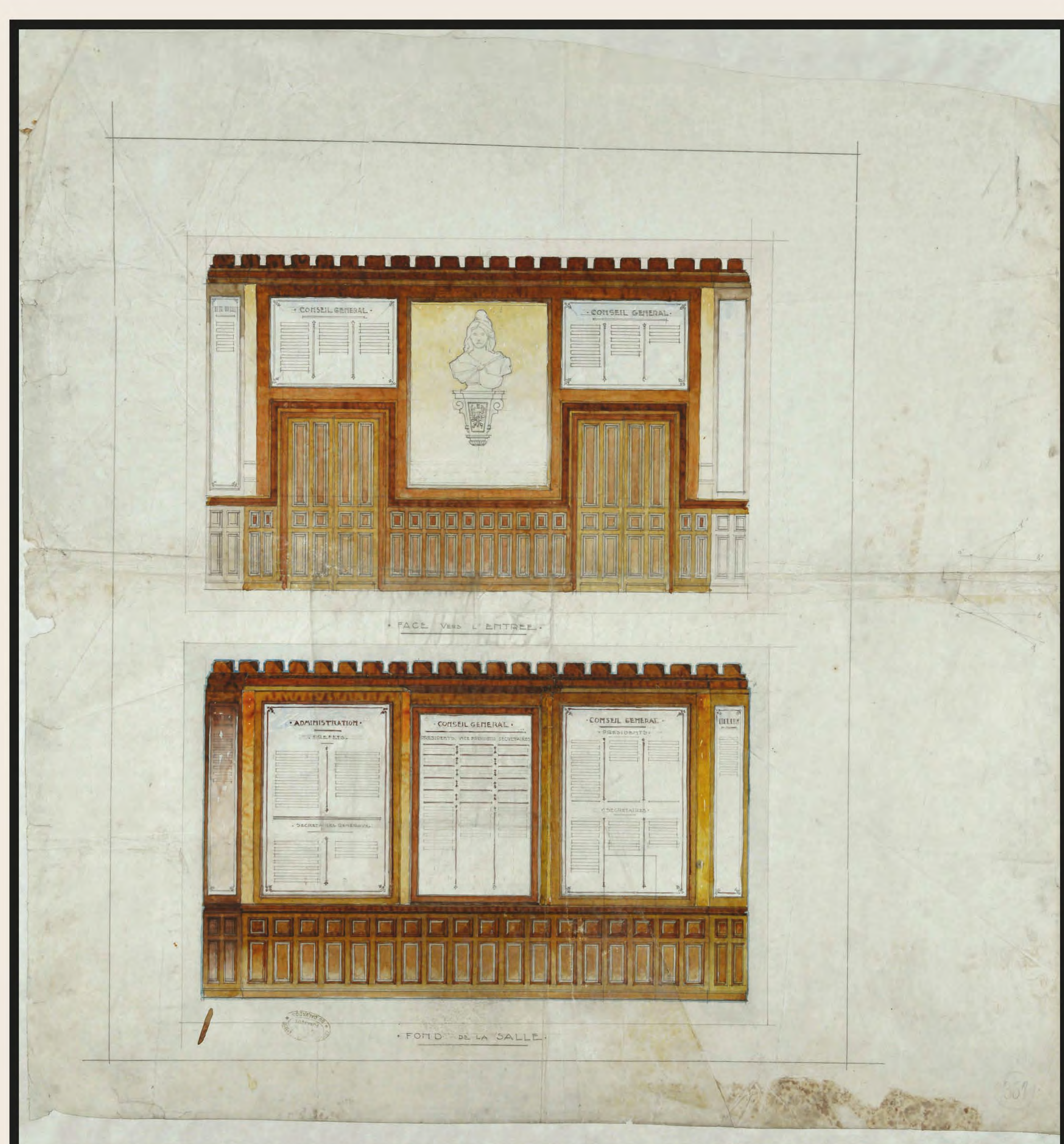
François Guizot, député de Lisieux, est plusieurs fois président du Conseil général du Calvados. Il est aussi le principal ministre de Louis-Philippe durant la Monarchie de Juillet.



FRANÇOIS GUIZOT

Dessiné par E. VERNIER, d'après la photographie de NADAR.
Imprimé par EDOUARD BIOT, rue Saint-Louis, 46, Paris.

AD14_17F/1387



AD14_CPL/368

Décor de la salle des séances du Conseil général, vers 1884.

1848

Les conseillers généraux du département sont élus au suffrage universel masculin.

1884

Les maires ne sont plus nommés par les préfets mais élus.

Le Baron Henri Gérard, député, est conseiller général de Balleroy de 1877 à 1903. Important mécène, il est le principal donateur du musée de Bayeux, qui porte aujourd'hui son nom.

LE DÉPARTEMENT DU CALVADOS

dans la guerre

Henry Chéron, maire de Lisieux et député, est président du Conseil général de 1911 à 1936. Il est notamment à l'origine de la création de la maternité de Bénouville.

Durant la guerre de 1914-1918, toute l'administration préfectorale est mobilisée : accueil des réfugiés, aménagement d'hôpitaux provisoires, réquisitions, défense passive.

Pendant la Seconde Guerre mondiale, le préfet Henri Graux (1940-1942) s'illustre par son manque de zèle à collaborer avec les Allemands durant la crise ouverte par les attentats d'Airan. A la Libération, Pierre Daure devient préfet du Calvados (1944-1946). Un résistant, Raymond Triboulet, est nommé sous-préfet de Bayeux (1944-1946).

Dès 1945, le personnel préfectoral s'engage dans l'aide aux victimes des bombardements et la Reconstruction du département.



Henry Chéron, président du Conseil général (1911-1936)

AD14, 2F/366



Le préfet Maurice Héлитas (1917-1930)

AD14, Nouvacq/1473



Le préfet Henri Graux (1940-1942)

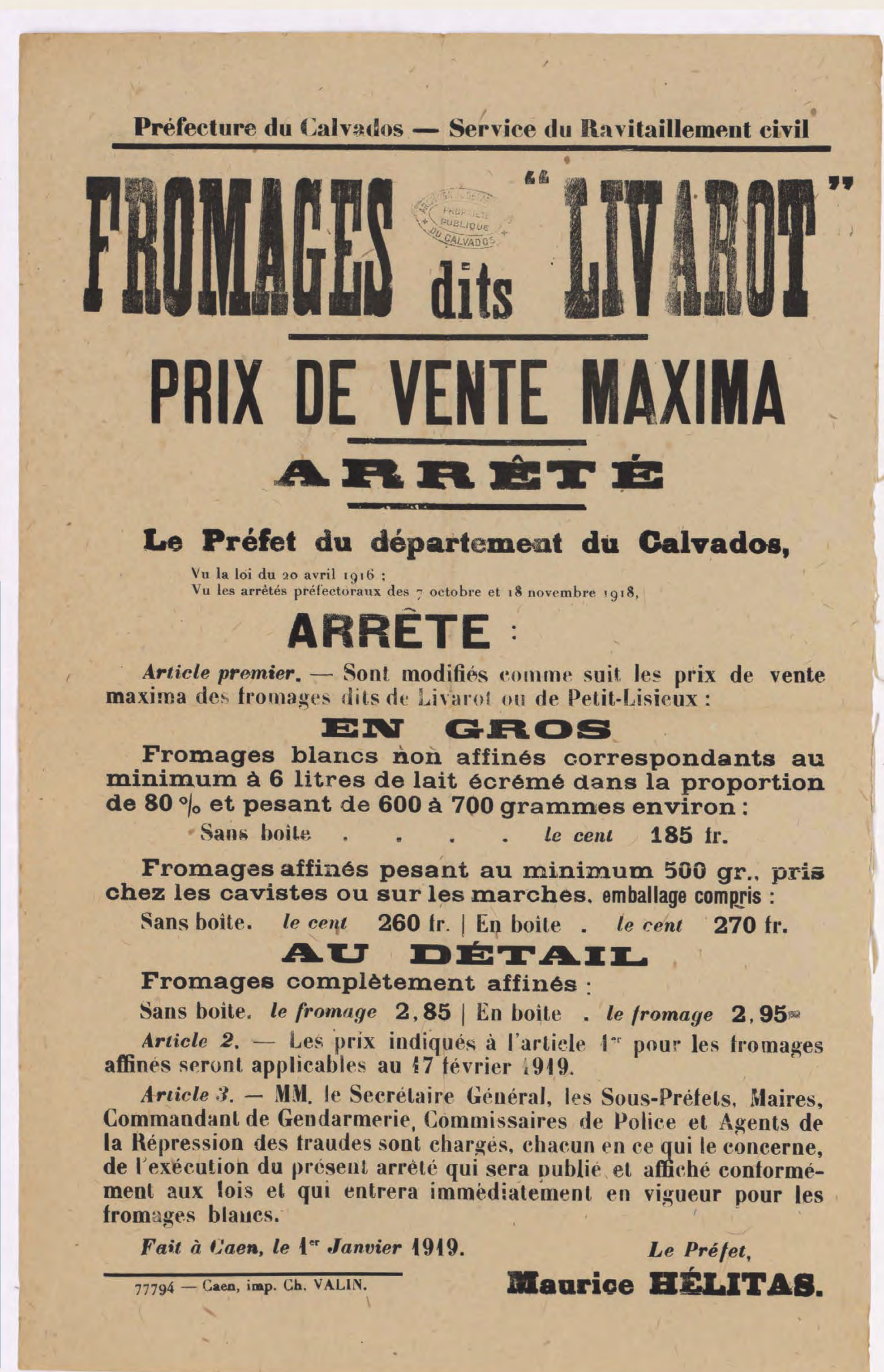
Graux (Henri)
Préfet du Calvados
1940 - 1942



Le préfet Pierre Daure (1944-1946)

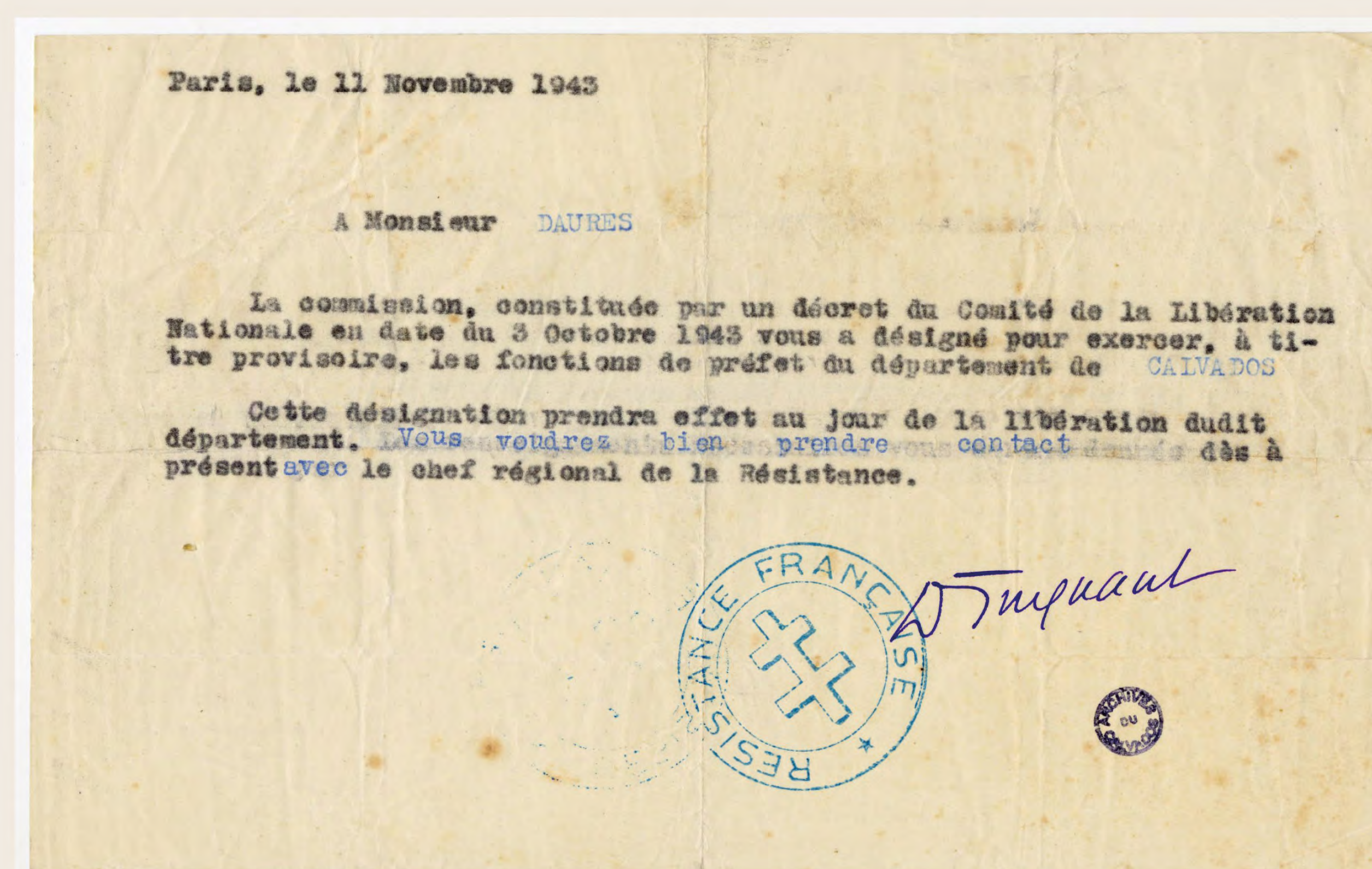
AD14, Nouvacq/1473

Daure (Pierre) Préfet du Calvados
1944 - 1946



AD14, 20F/281

Affiche préfectorale de 1919 concernant le contrôle du prix des denrées alimentaires du fait de la guerre.



AD14, 667/19/2

Désignation de Pierre Daure comme préfet du Calvados à la Libération du département, 11 novembre 1943.

L'HÔTEL DE PRÉFECTURE DE CAEN

(1800-1848)

1760-1770

Le comte de Manneville, maire de Caen, construit un hôtel particulier à l'angle de la rue de la Foire (actuelle rue Saint-Laurent) et de la place de la Porte-Neuve (actuelle place Gambetta).

1806

Le préfet Caffarelli fait acheter l'hôtel de Manneville pour y aménager l'Hôtel de Préfecture.

Caffarelli choisit pour les travaux l'architecte Jean-Baptiste Harou-Romain et fait réaliser par Canova un buste de Napoléon, encore présent dans l'escalier d'honneur.

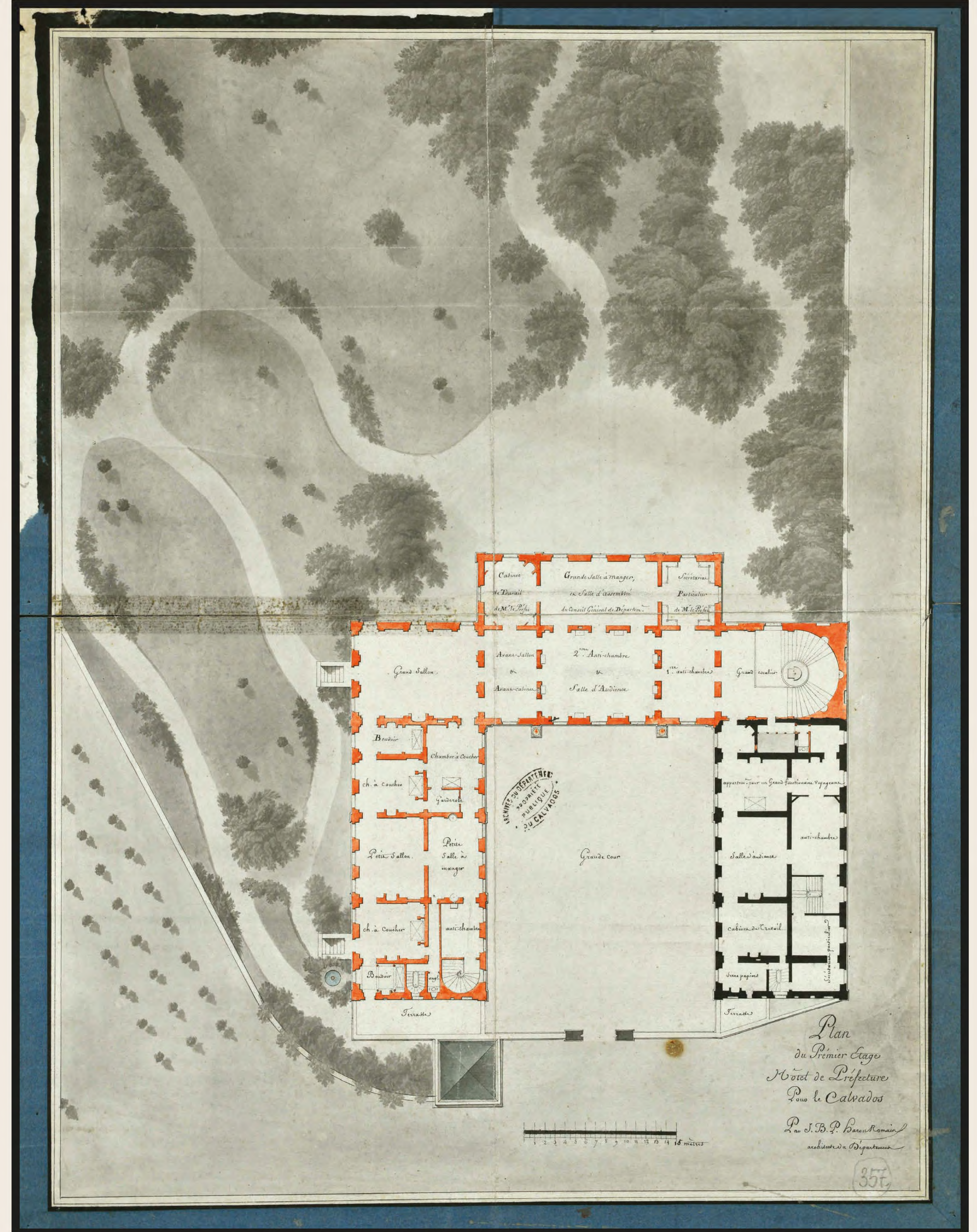
En 1811, les travaux d'aménagement prévus ne sont pas suffisamment entamés pour accueillir Napoléon lors de sa visite en Normandie. Le préfet saisit donc l'occasion pour obtenir de meilleurs financements.

Les travaux sont terminés pour accueillir la princesse d'Angoulême en 1827.

Les services de la préfecture sont logés entre 1804 et 1854 dans l'ancien collège jésuite du Mont, dont il ne restera après les bombardements de juin 1944 que quelques vestiges et l'église actuelle de la Gloriette.

6 septembre 1833

L'Hôtel de Préfecture reçoit son premier chef d'Etat, Louis-Philippe.



Plan de la Préfecture, 1818.



Plan de situation de la Préfecture (extrait du plan «Caen à vol d'oiseau» par Arsène Le Cointe, vers 1860).

AD14, CPL/357

AD14, 644W/105

AD14, 1F/223

6

L'HÔTEL DE PRÉFECTURE DE CAEN

(1848-1914)

1848-1850

La Préfecture s'agrandit sur la rue Saint-Laurent. Les nouveaux locaux sont destinés aux services administratifs.

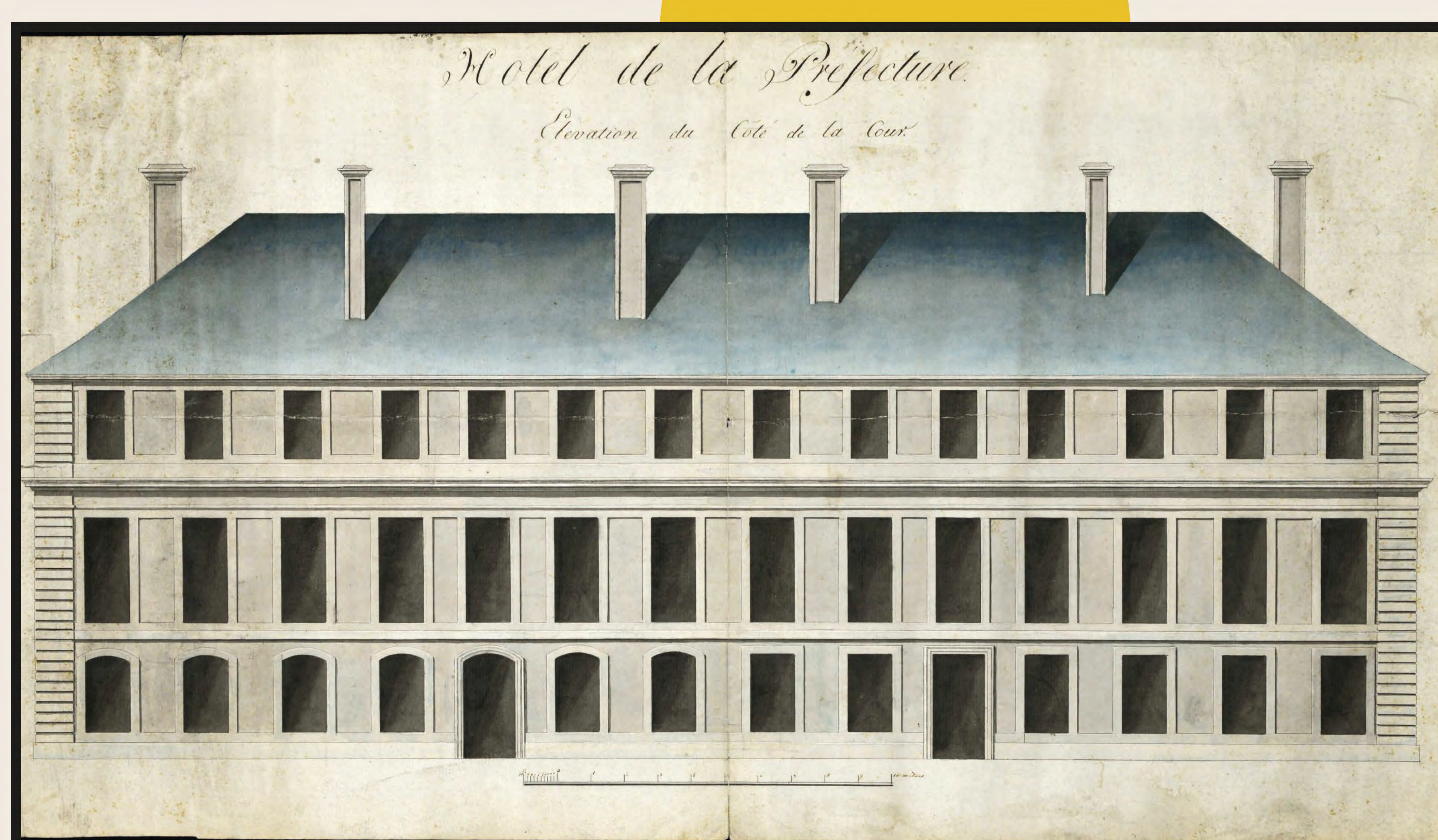
1857

La cour est fermée par un portail d'honneur confié au sculpteur caennais Auguste Lechesne.



AD14, 4N/178

Plan de la Préfecture, 1855.



AD14, 4N/178

Projet pour la façade de l'Hôtel de Préfecture par l'architecte P. Verrolles, 1855.

1858

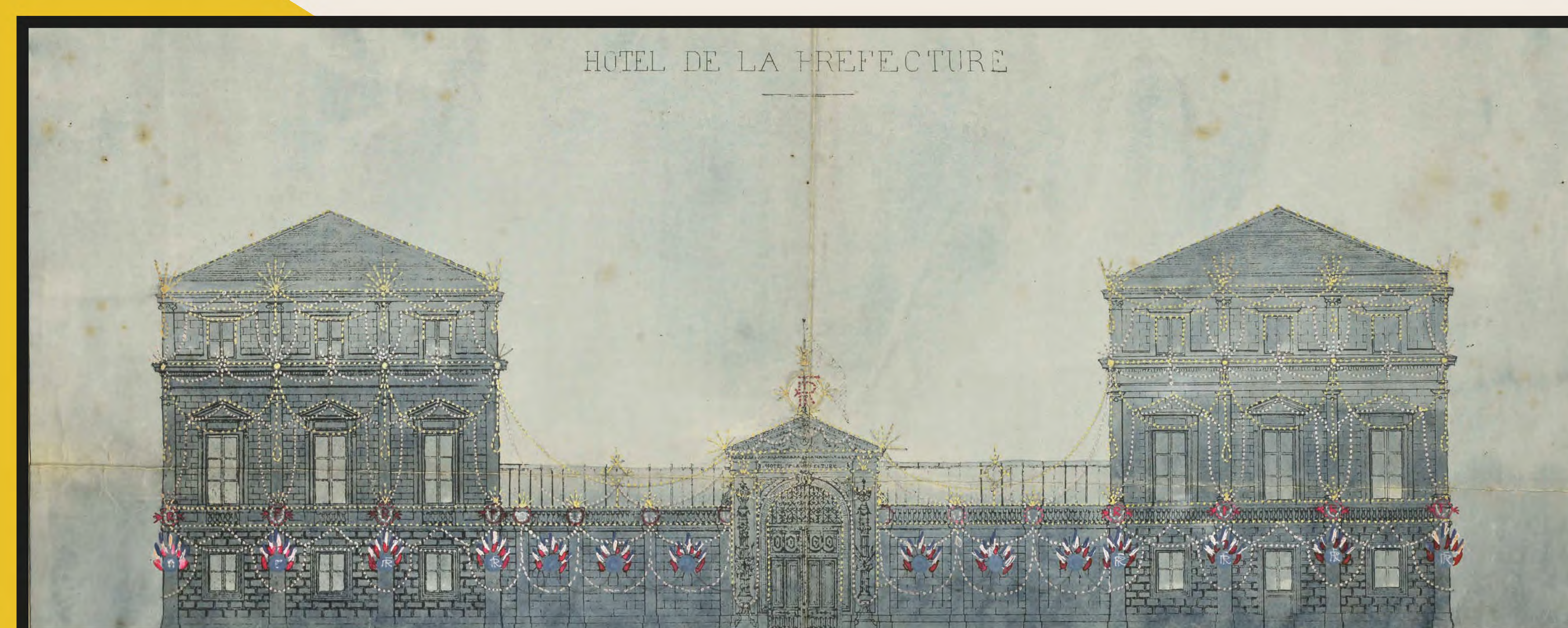
Napoléon III est accueilli à la Préfecture à l'occasion de sa visite d'inauguration de la ligne de chemin de fer Paris-Cherbourg.

L'architecte Léon Marcotte crée pour l'occasion le décor de la salle à manger, dite salle « Napoléon III ». Les autres salons d'apparat, conçus sous la Restauration, reçoivent également leur décor définitif sous le Second Empire.

1864-1867

Construction du bâtiment des Archives départementales.

Le projet, conçu par Léon Marcotte dans le prolongement des bureaux de la Préfecture rue Saint-Laurent, intègre une structure métallique selon les dispositifs les plus modernes de l'époque.



AD14, 4N/178

Projet d'illumination de l'Hôtel de Préfecture pour le 14 juillet 1908.

1885

Construction d'un bâtiment liant les Archives départementales et l'aile des bureaux de la Préfecture pour accueillir le Conseil général.

L'HÔTEL DE PRÉFECTURE DE CAEN

de 1914 à 1968

1944

L'Hôtel de Préfecture et les Archives départementales voisines sont quasiment épargnés par les bombes. L'Hôtel de Ville de Caen en face, place de la République, est irrémédiablement endommagé et doit être abandonné.

1966

Démolition du bâtiment des Archives départementales, remplacé par un nouveau bâtiment destiné à l'extension des services de la Préfecture.

L'architecte Léon Rème est chargé des travaux de la « nouvelle Préfecture », dont le parti-pris moderniste tranche avec le bâtiment ancien. Il meurt en tombant d'un étage du bâtiment en construction, le 10 décembre 1968.



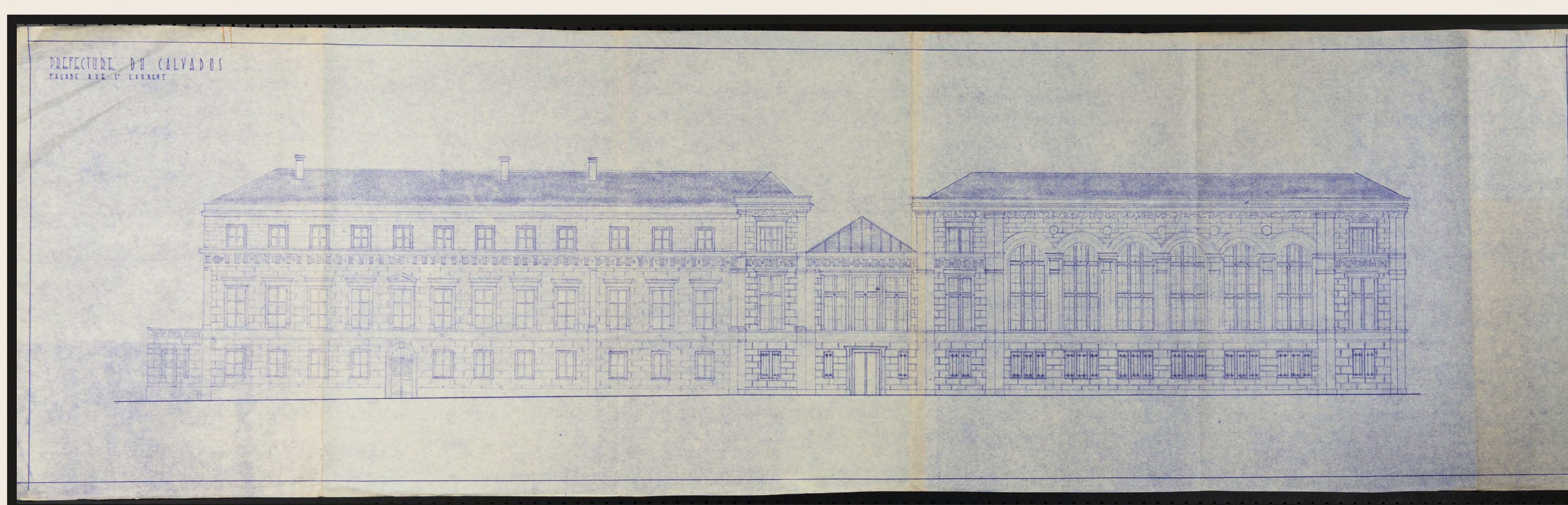
AD14, 644W/105

La Préfecture, rue Saint-Laurent, dans les années 1950-1960.



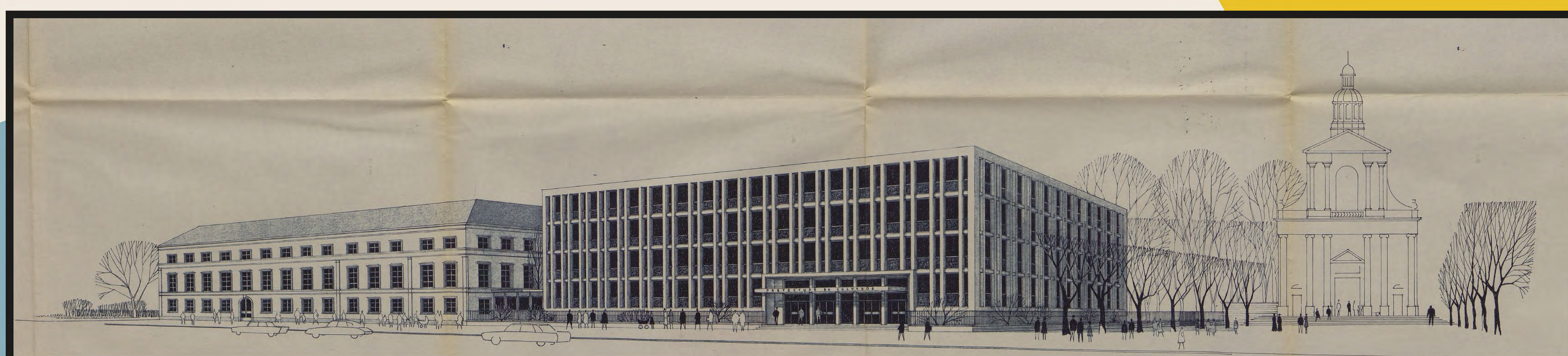
AD14, 727I/5

Hôtel de Préfecture, place Gambetta (vers 1950).



AD14, 644W/104

Plan d'élévation des façades de la Préfecture et des Archives, rue Saint-Laurent, vers 1950.



AD14, 1013W/264/1

Plan de construction de la « nouvelle Préfecture », rue Saint-Laurent, par Léon Rème, 1966.

LA COLLECTIVITÉ DÉPARTEMENTALE

depuis 1982

Grâce aux lois de décentralisation, le Département devient une collectivité territoriale, autonome du préfet. Les conseillers généraux se voient déléguer des responsabilités étendues : action sociale, routes départementales, collèges, transports scolaires et interurbains, action culturelle et protection du patrimoine, gestion des ports de commerce et de pêche.

1982

A la décentralisation, la nouvelle collectivité départementale s'installe dans le bâtiment moderne de la « nouvelle Préfecture », rebaptisé « Hôtel du Département ».

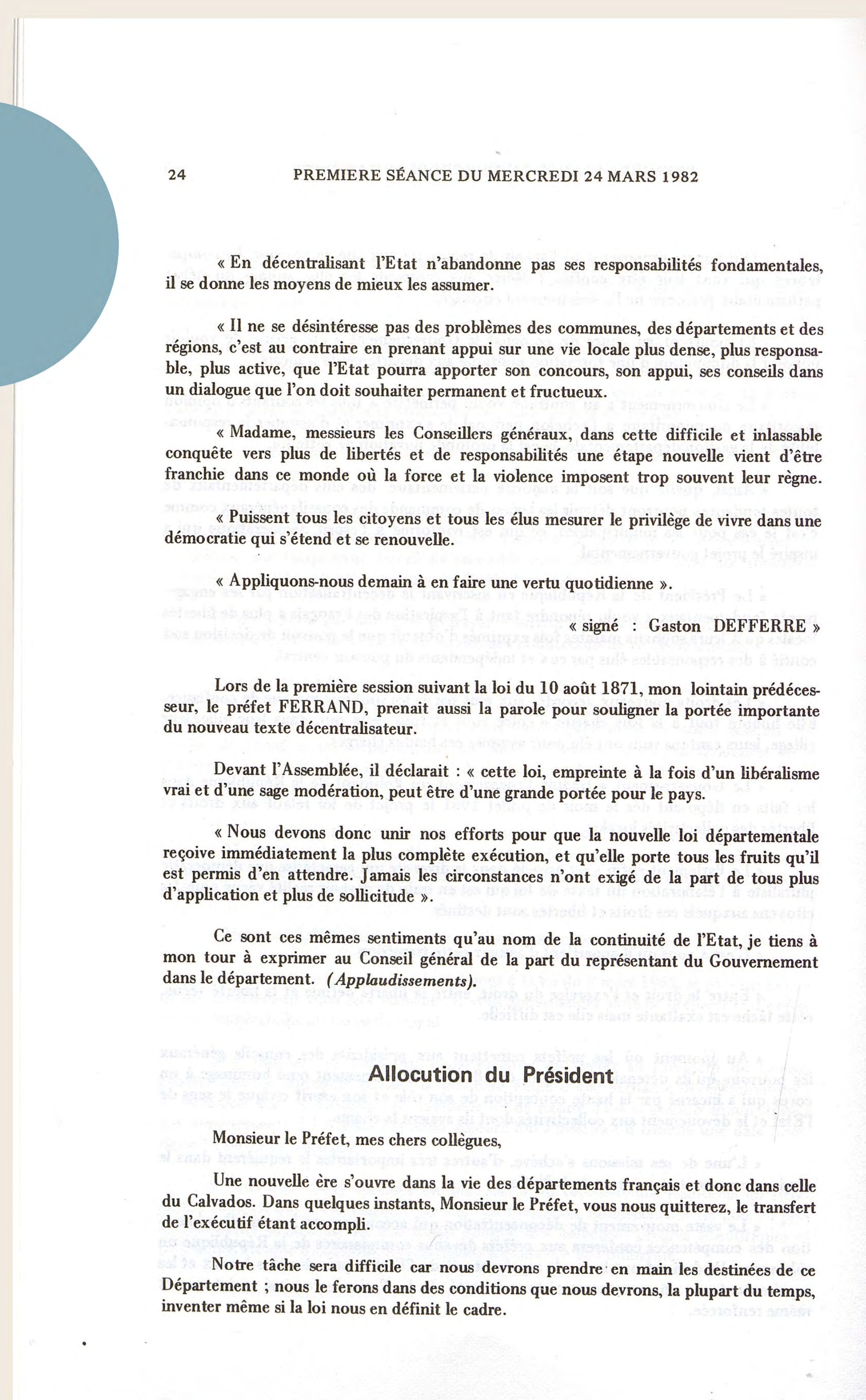
Sur la façade, l'inscription « Préfecture du Calvados » est remplacée par « Conseil général du Calvados ».



Séance du Conseil général du 24 mars 1982 entérinant la décentralisation en présence de Michel d'Ornano et du préfet Paul Feuilloley.



Anne et Michel d'Ornano avec le préfet Paul Feuilloley et le premier ministre Raymond Barre à Deauville en 1977. © cliché : P. Bouvier



Extrait de la délibération du Conseil général du 24 mars 1982 avec la fin du discours du préfet Paul Feuilloley et le début de celui de Michel d'Ornano, président du Conseil général.

AD14, 144J/246

AD14, 2P01/93

AD14, 144J/249

LA COLLECTIVITÉ DÉPARTEMENTALE

depuis 1982

1979-1991

Michel d'Ornano marque de son empreinte le Département. Il est également député, président du Conseil régional et maire de Deauville.

1991-2011

Anne d'Ornano préside le Département après la mort brutale de son mari. Elle est ensuite première vice-présidente jusqu'en 2015.

Anne et Michel d'Ornano accompagnent le développement des missions du Département dans toutes ses dimensions : économiques (développement du port de Ouistreham), sociales et culturelles (réaménagement des services sociaux et maternels, soutien au secteur associatif), et en matière d'aménagement du territoire (modernisation du réseau routier et création des Bus Verts).

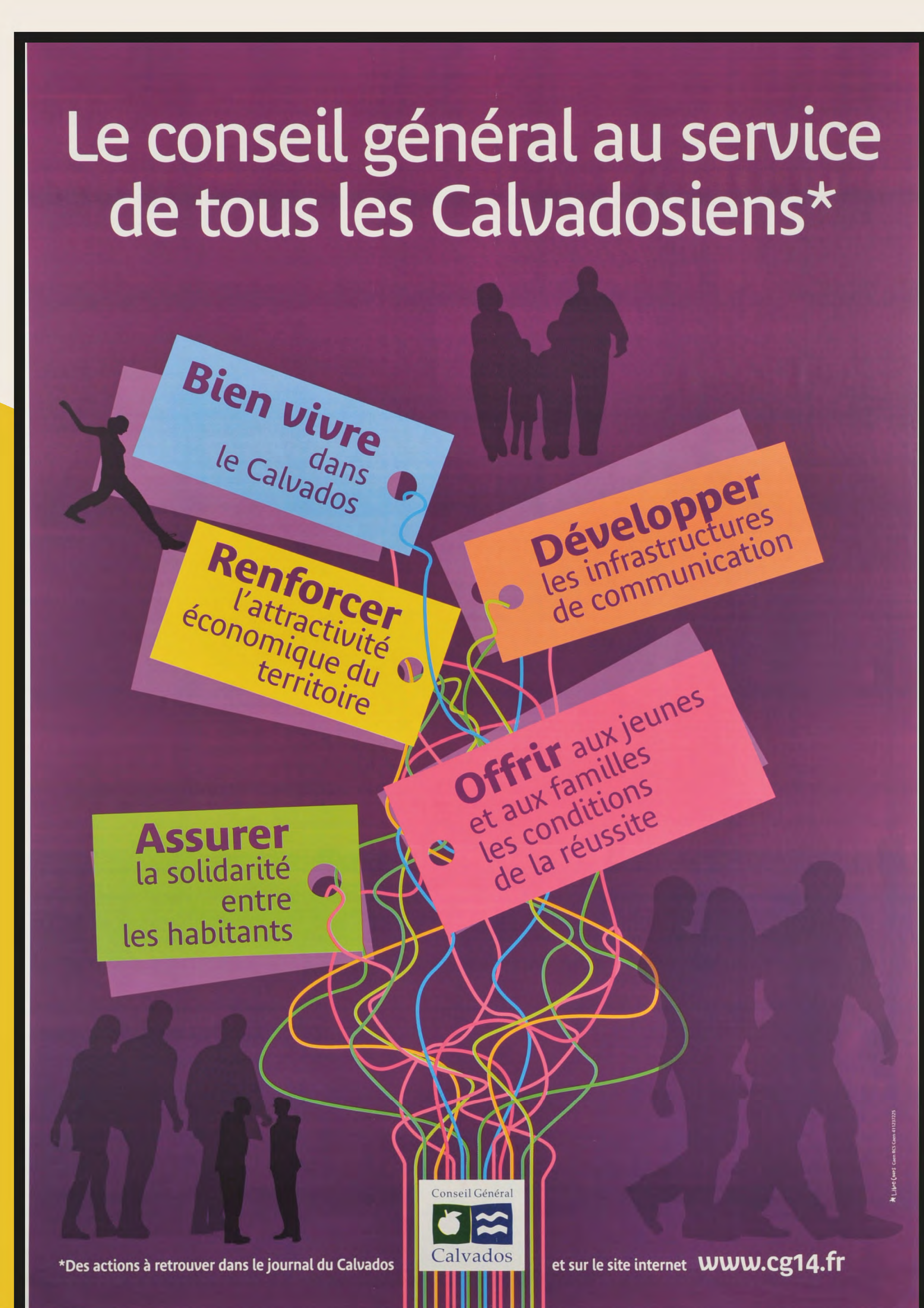
Ils sont soutenus par des conseillers généraux expérimentés, comme Philippe de Bourgoing, premier vice-président de 1976 à 2001.



Michel d'Ornano, président du Conseil général du Calvados de 1979 à 1991.



Séance du Conseil général présidée par Anne d'Ornano, avec Philippe de Bourgoing, vice-président du Département, et Henri Guyon, directeur général des services (vers 1995).



Affiche d'une campagne de communication (vers 1997).



Anne d'Ornano, présidente du Conseil général du Calvados de 1991 à 2011.

LA COLLECTIVITÉ DÉPARTEMENTALE

Aujourd'hui

2011

Jean-Léonce Dupont, conseiller général de Bayeux, devient le nouveau président du Conseil général.

2015

Le Conseil général devient Conseil départemental.

2018

Le Département entreprend des travaux importants de modernisation de l'Hôtel du Département.



Jean-Léonce Dupont, président du Département du Calvados à partir de 2011.
© Cliché : T. Houyel, 2021



La restauration scolaire en collège.
© Cliché : T. Houyel, 2021



Les travaux de la desserte portuaire par le Département du Calvados.
© Cliché : E. Fossey, 2021

Les missions du Département sont nombreuses, au service des citoyens du département :

- collèges : construction, entretien des bâtiments et restauration scolaire ;
- gestion des ports départementaux, des routes départementales et des voies de mobilité douce du département ;
- soutien aux personnes en difficulté ou aux personnes en situation de handicap ou de dépendance ;
- protection de l'Enfance ;
- interventions en matière d'Environnement, de protection du patrimoine, de soutien à l'action culturelle et sportive et au développement touristique.